

# COMPTE RENDU D'ACTIVITE

2007

### Réunions du Bureau du SIAGEP en 2007

#### 19 avril 2007

#### Ordre du jour

- Compte administratif et de gestion 2006
- Convention avec la SODEB pour les travaux de Belfort

Les membres du Bureau se sont réunis 3 fois au cours de l'année 2007. Le quorum n'ayant pas été atteint lors d'une réunion cela porte le nombre de sessions à 4.

- Renouvellement de la ligne de trésorerie
  - Création d'un service SIG
  - Questions diverses

#### 1er octobre 2007

#### Ordre du jour

- Budget supplémentaire 2007
- Accord pour le transfert de compétence gaz pour Meroux, Moval, Vescemont
- Autorisation de lancer un marché de maîtrise d'œuvre et un marché de travaux
- Modification des statuts du SIAGEP
- Questions diverses

#### 11 décembre et 18 décembre 2007

#### Ordre du jour

- Budget primitif 2008
- Création d'un poste de technicien SIG
- Article 8 pour l'année 2008
- Délégation de service public pour le gaz
- Autorisation de signer un avenant au contrat de concession passé avec EDF
- Autorisation de signer une convention avec la Mutame
- Questions diverses

#### <u>Les membres du</u> <u>Bureau</u>

#### **Président**

Michel GAIDOT

#### **Vice-Présidents**

Jacques Ravioli

Olivier Michau

Yves Bisson

**Christian Coddet** 

#### <u>Assesseurs</u>

**Edmond Barré** 

Claude Bruckert

André Claude-pierre

Serge Gremillot

Renée Humbert

Mario Piffer

### Réunions du Comité du SIAGEP en 2007

#### 12 juin et 19 juin 2007

#### Ordre du jour

- Compte administratif et de gestion 2006
- Création d'un service SIG
- Election d'un vice-président en charge du SIG
- Création d'une commission SIG
  - Décision modificative du BP 2007
    - Questions diverses

Les membres du Comité se sont réunis 3 fois au cours de l'année 2007. Le quorum n'ayant pas été atteint lors des 3 réunions cela porte le nombre de sessions à 6.

### 9 octobre et 18 octobre 2007

#### Ordre du jour

- Budget supplémentaire 2007
- Modification des statuts du SIAGEP
- Questions diverses

#### 13 décembre et 20 décembre 2007

#### Ordre du jour

- Budget primitif 2008
- Attribution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre
- Délégation de service public pour le Gaz
- Création d'une commission d'ouverture des plis dans le cadre de la délégation de service public « Gaz »
- Questions diverses

Tous les compte rendus de réunions sont disponibles sur le site Internet du SIAGEP (www.siagep90.fr)

### Redevances versées par EDF GDF au SIAGEP en 2007

### R1-R2 MONTANT DES REDEVANCES PERCUES PAR LE SIAGEP EN 2007

Redevance de fonctionnement R1 Gaz : 26 496,71 €

Redevance de fonctionnement R1 électricité : 115 778,00 €

Redevance d'investissement R2 électricité : 344 014,55 €

### Subventions R2 versées aux communes

Ci-dessous, vous trouverez, par commune, le montant des subventions versées par le SIAGEP pour le R2. Pour mémoire, le SIAGEP verse à la commune une participation de 14 % du montant HT des travaux d'éclairage public. Pour les travaux sur le réseau de distribution, la participation du SIAGEP est de 32 % du montant HT des travaux si ces derniers sont réalisés par le SIAGEP et de 35 % du montant HT si c'est la commune qui fait réaliser directement les travaux par une entreprise de son choix.

COMMUNES	Montant de R2	COMMUNES	Montant de R2
ANDELNANS	28 036.37 €	ETUEFFONT	70.00 €
ANJOUTEY	131.61 €	FELON	2 020.54 €
BANVILLARS	93.09 €	GIROMAGNY	6 927.07 €
BAVILLIERS	7 921.64 €	GRANDVILLARS	2 126.24 €
BEAUCOURT	19 247.61 €	GROSMAGNY	10 331.56 €
BELFORT	64 785.21 €	GROSNE	1 756.58 €
BERMONT	176.96 €	LACHAPELLE/ROUGEMONT	455.11 €
BESSONCOURT	1 474.74 €	LACOLLONGE	1 752.25 €
BOURG SOUS CHÂTELET	774.62 €	LARIVIERE	759.56 €
BOUROGNE	37 628.96 €	LEBETAIN	140.70 €
BREBOTTE	353.80 €	LEPUIX GY	173.60 €
BRETAGNE	339.81 €	MEROUX	236.60 €
CHARMOIS	36.40 €	MEZIRE	371.84 €
CHATENOIS LES FORGES	1 359.12 €	MONTBOUTON	3 418.25 €
CHAUX	1 950.34 €	MONTREUX CHATEAU	64.48 €
CHAVANATTE	2 373.93 €	NOVILLARD	79.45 €
CHEVREMONT	442.24 €	OFFEMONT	10 847.02 €
CRAVANCHE	302.38 €	PETIT CROIX	276.15 €
CROIX	27.86 €	PETITMAGNY	532.84 €
DANJOUTIN	19 745.28 €	RECHESY	730.38 €
DELLE	1 648.81 €	ROUGEMONT LE CHÂTEAU	344.31 €
DENNEY	3 375.16 €	St GERMAIN LE CHATELET	15.00 €
ELOIE	128.80 €	SERMAMAGNY	1 180.08 €
ESSERT	1 129.69 €	VETRIGNE	252.00 €
TOTAL R2 versé en 2007	238 346.04 €		

### Travaux 2007 et article 8

Les demandes d'article 8 pour 2007 ont été exceptionnellement nombreuses. Le Bureau a du faire un choix parmi les dossiers. Les deux critères principaux de sélection pour le Bureau étant de donner la priorité aux communes n'ayant jamais bénéficié de l'article 8 et de ne pas attribuer cette subvention deux années consécutives à une commune. L'article 8 étant par ailleurs plafonné à 30 000 € par opération.

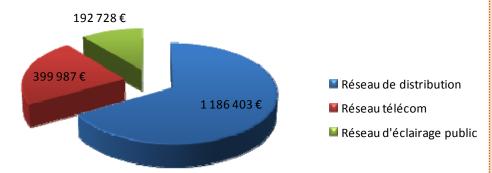
Le Bureau a donc attribué l'article 8 pour 2007 aux chantiers suivants :

COMMUNES	MONTANT DE L'ARTICLE 8
· Grandvillars (vieux village)	30 000,00 €
· Belfort (rue Jean Moulin)	10 000,00 €
· Faverois (route de Delle)	30 000,00 €
· Meroux (rue du 15 juillet 1972)	30 000,00 €
· Banvillars (centre village)	30 000,00 €
· Eloie (place de la mairie)	20 591,03 €

Le montant global de l'article 8 attribué en 2007 s'élève à **150 591,03** €

Le SIAGEP a également réalisé plusieurs chantiers en dehors de l'attribution de l'article 8 pour les communes de : Bourogne (rue de Delle), Danjoutin (rue du Dr Jacquot), Essert (Bar 48), Etueffont (grande rue), Giromagny (caserne des pompiers).

# Répartition par réseau des travaux réglés par le SIAGEP en 2007



2008/2010 deux nouveaux marchés pour le **SIAGEP** SIAGEP renouvelé ses marchés maîtrise d'œuvre et de travaux pour les années 2008 2010. C'est le groupement Vigilec-Hatier (Voujeaucourt) Haefeli (Lure) qui s'est vu attribuer le marché de travaux. marché maîtrise d'œuvre a quant à lui été attribué au cabinet **BEJ** d'Audincourt.

### Travaux 2007 et article 8

La convention passée avec EDF au titre de l'article 8 du cahier des charges pour la période 2005 à 2007 est arrivée à expiration.

Sur les trois années passées, le SIAGEP s'était vu attribuer 418 900 € par EDF. En 2005, 133 014,71 € ont été attribués aux communes. En 2006 : 137 009,26 € et en 2007 150 591,03 € Soit un total versé par le SIAGEP pour cette période triennale de 420 615 € Le SIAGEP a ainsi dépensé la totalité de son enveloppe (et même un peu plus !).

Une nouvelle convention de trois ans pour la période 2008 à 2010 a été signée fin 2007 avec EDF.

Le montant annuel attribué par EDF au titre de l'article 8 est le suivant :

- **2008** 142 000 € + ou moins 5 % soit une fourchette de 144 165 à 130 435 €
- **2009** 144 414 € + ou moins 5 % soit une fourchette de 137 193 à 151 635 €
- 2010 146 870 € + ou moins 5 % soit une fourchette de 139 527 à 154 214 €

<u>Le montant total au terme de ces trois années ne pouvant</u> pas dépasser 433 284 €.

D'autre part cette nouvelle convention intégrera de nouvelles dispositions financières induites par un avenant à l'accord cadre Environnement EDF-FNCCR du 6 septembre 2006 qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Le SIAGEP verra donc la participation d'EDF majoré lorsque le programme des travaux contribuera à une meilleure sûreté d'alimentation selon les caractéristiques suivantes :

- Le chantier concerné couvre la dépose totale de fils nus sur un ou des départs du réseau basse tension;
- Le départ HTA en amont est sécurisé ou la sécurisation est prévue à court terme ;
- Le chantier se situe en zone agglomérée.

Les trois critères étant cumulatifs et le montant pris en compte correspondant au chantier basse tension concerné.

Si le montant de ces travaux est supérieur à 50 % du total du programme annuel, EDF majorera le montant de la participation annuelle de 10 %. La somme ainsi attribuée servira à subventionner un programme de travaux complémentaire.







### Commission énergie...

### Campagne de distribution d'ampoules à économie d'énergie

L'un des objectifs de la commission énergie est la mise en place d'actions favorisant la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables sur le département du Territoire de Belfort.

Dans cette perspective, en 2007, le SIAGEP a décidé la mise en place d'une campagne de distribution d'ampoules basses consommation.

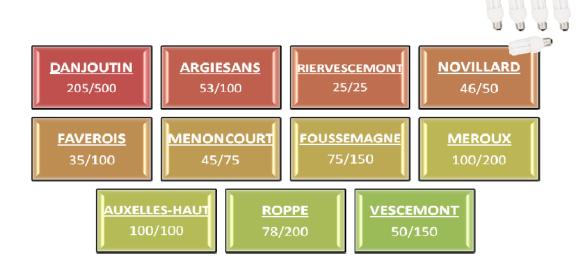
Pour cette première opération, 2 000 ampoules ont été commandées et onze communes se sont portées volontaires. Il s'agit de : *Argièsans Auxelles-Haut, Danjoutin, Faverois, Foussemagne, Menoncourt, Meroux, Novillard, Riervescemont, Roppe et Vescemont.*Un bon de retrait de l'ampoule a été réalisé par le SIAGEP et envoyé par mail à l'ensemble des communes participantes. Celui-ci a été

diffusé dans les foyers au moyen du bulletin municipal.

La commission énergie du SIAGEP placée sous la vice présidence de M. Yves Bisson comprend 5 délégués élus au sein du comité syndical, des membres d'associations locales ou de services concernés.

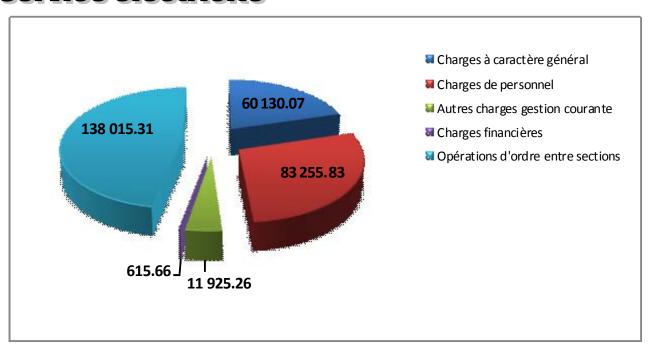
En échange du bon rempli avec le nom et l'adresse et durant les heures d'ouverture de la mairie, chaque foyer a pu retirer : une ampoule basse consommation, un fascicule explicatif édité en partenariat avec l'espace Info Energie/Gaïa énergies, un questionnaire de satisfaction à retourner après utilisation.

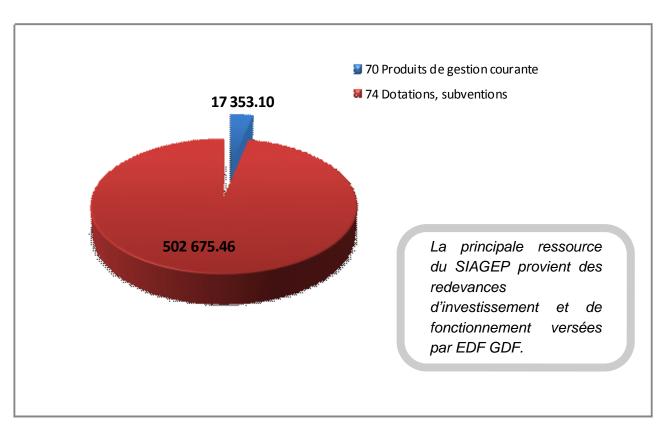
<u>Ci-dessous, nombre d'ampoules retirées par rapport au nombre d'ampoules attribuées à la communes :</u>



# **Budget de fonctionnement**

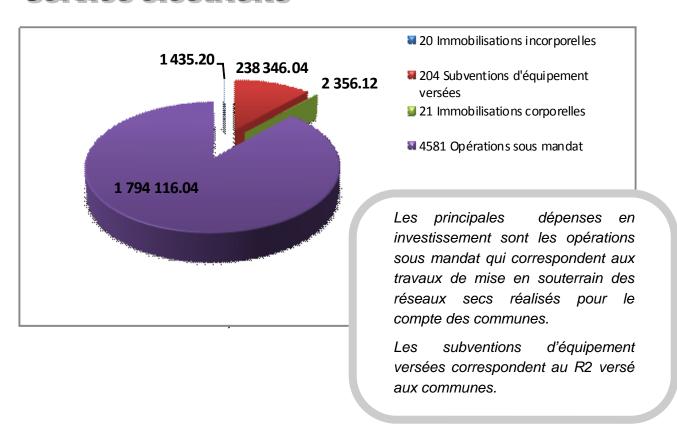
### Service électricité

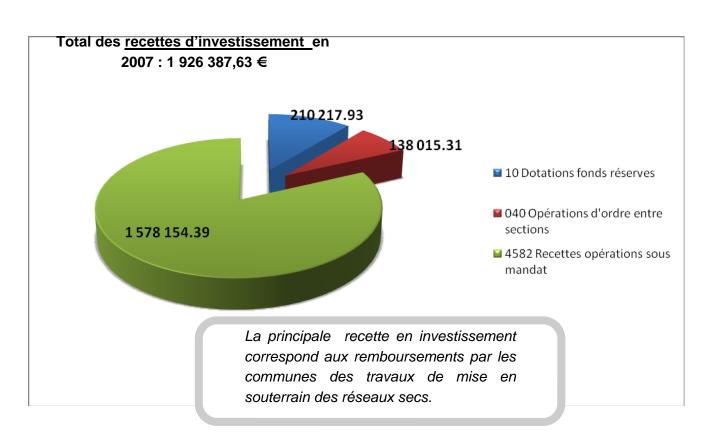




# **Budget d'investissement**

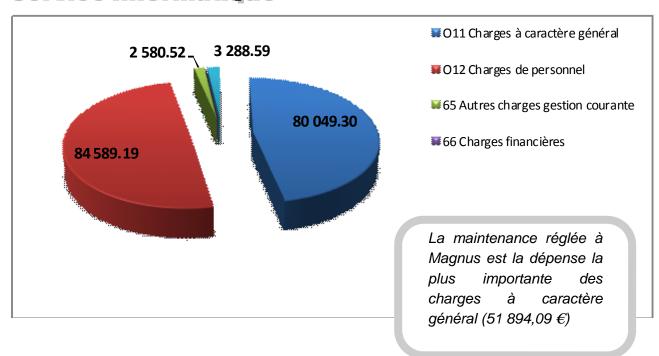
### Service électricité

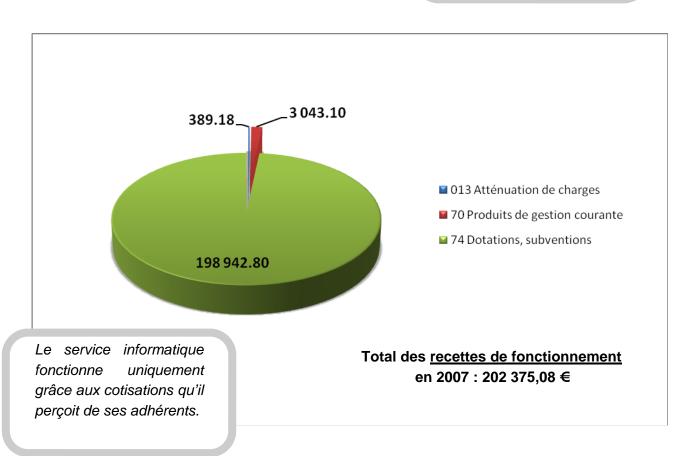




# **Budget de fonctionnement**

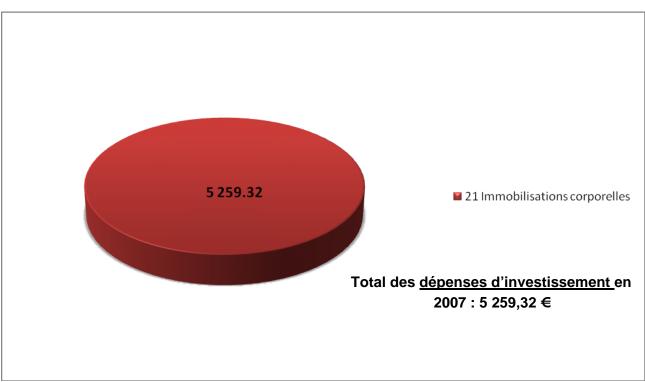
### **Service informatique**

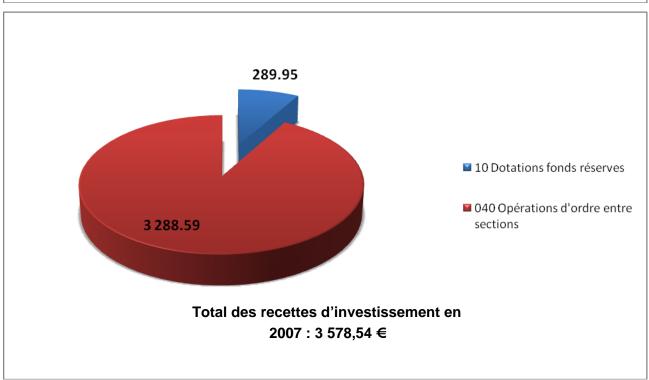




# **Budget d'investissement**

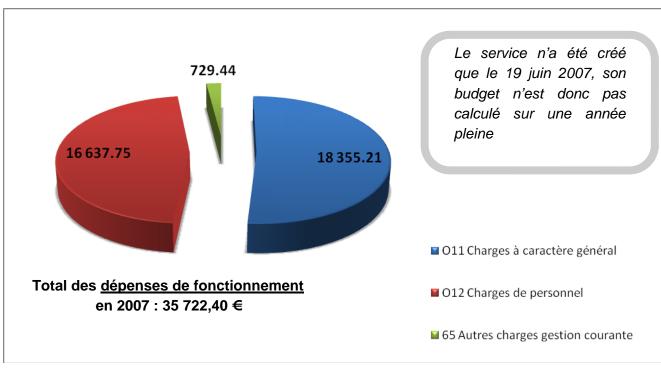
### **Service informatique**

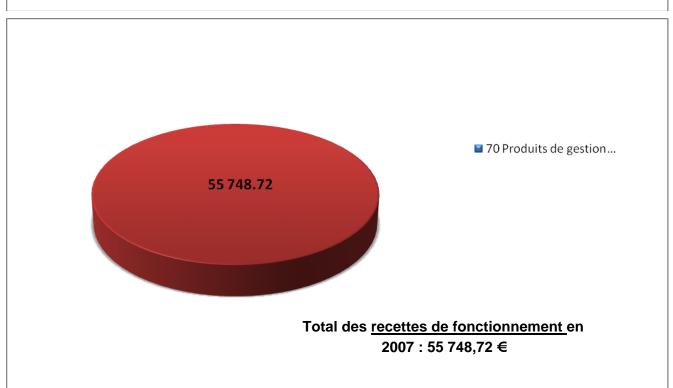




# **Budget de fonctionnement**

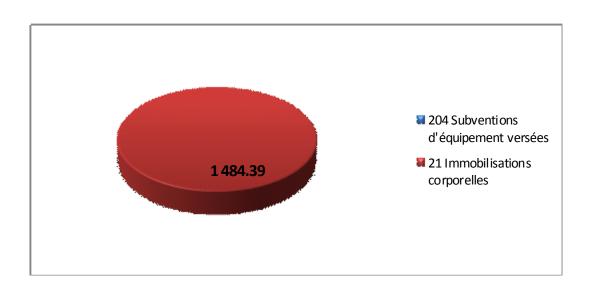
### **Service S.I.G**





# **Budget d'investissement**

### **Service S.I.G**



Le budget global tous services confondus ainsi présenté tient seulement compte des dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2007. Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement n'étant pas réalisé, il ne figure pas dans les graphiques précédents. C'est pourquoi notamment le service SIG n'a pas de recette d'investissement, l'équilibre du budget étant réalisé par cette écriture d'ordre.

Le budget global du SIAGEP avec les reports 2006 se clôture ainsi :

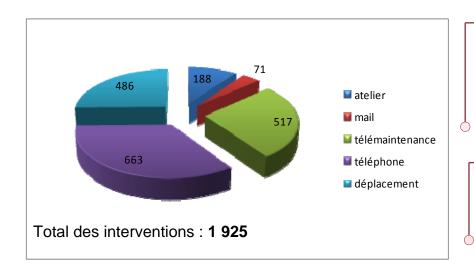
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2007 : + 629 824,61 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2007 : - 322 321,07 €

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Mandats émis	- 500 172,13 €	Mandats émis	- 2 042 997,11 €
Titres émis	+ 778 152,36 €	Titres émis	+ 1 929 966,17 €
<b>Solde</b> Résultat reporté	+ 277 980,23 € + 351 844,38 € + 629 824,61 €	<b>Solde</b> Déficit reporté	<ul> <li>113 030,94 €</li> <li>209 290,13 €</li> </ul> - 322 321,07 €

### **BILAN DES INTERVENTIONS DU SERVICE INFORMATIQUE**

### NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPE



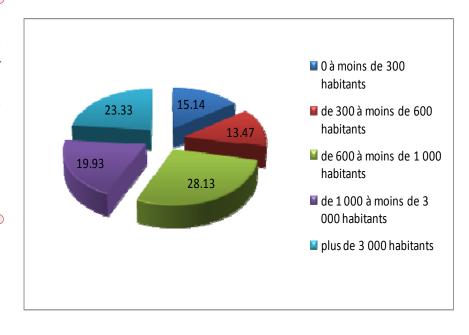
1 nouvelle commune (Faverois) et un Ets public (SIAVA) ont décidé de nous faire confiance en 2007.

15 établissements publics et 73 communes adhèrent donc au service informatique à ce jour.

# % D'INTERVENTIONS EN FONCTION DE LA TAILLE DES COMMUNES

En 2007, un des techniciens contractuel du service informatique, monsieur Petronelli, n'a pas souhaité renouveler son contrat. Il a été remplacé par monsieur Mike Verstavel.

Monsieur Stéphane Rigoulot a quant à lui réussi son concours de technicien et a donc pu être nommé stagiaire tout en prenant la responsabilité du service.



### **BILAN DES FORMATIONS INFORMATIQUES**

Le nombre de participants aux formations du SIAGEP a considérablement baissé par rapport à l'année dernière. Nous passons de 83 stagiaires à 45. Le SIAGEP a pour politique de ne pas annuler de formations même s'il n'y a qu'un seul participant.

Il est toutefois confronté à un nombre de désistement de dernière minute non excusé très important.

Face à cette baisse de la demande, le service informatique envisage d'adapter son catalogue 2008 en supprimant certaines dates et en regroupant certaines formations.

Excel initiation, Internet et les traitements de fin d'année restent globalement les formations les plus demandées.

Les formations thématiques connaissent quant à elles un succès mitigé.

Formations proposées	Dates de formations 2007	nb de participants (12 personnes maxi)	indice de satisfaction générale sur 5
Excel initiation	20 et 21 mars	7	4.57
	17 et 18 septembre	4	3.93
Excel Perfect	2 et 3 avril	5	3.83
	2 et 3 octobre	-	-
Word initiation	30 et 31 mai	1	5
	16 et 17 octobre	-	-
Word Perfect	15 et 16 mai	3	4.24
	12 et 13 novembre	4	4
Powerpoint	19 juin	-	-
Publisher	12 décembre	-	-
Windows XP	12 et 13 mars	3	4
	5 et 6 septembre	2	3.79
Internet	10 avril	5	4.11
	12 décembre	1	5
Traitements fin d'année	6 décembre	6	-
Publipostage	29 mars	2	4.86
Découvrir l'HTML	23 et 24 mai	1	4
Les utilitaires s/windows	6 juin	-	-
Gérer ses périphériques	7 avril	-	-
Gérer ses sauvegardes	20 juin	1	-
Microsoft Outlook	20 décembre	-	-
	TOTAL	45	4.28

### 2007 : le SIAGEP crée un service « SIG »

A l'initiative du SIAGEP et pour les collectivités demandeuses, les plans cadastraux des communes hors CAB ont été numérisés et ces dernières ont fait l'acquisition d'un logiciel de lecture dédié permettant à un coût très modeste de disposer d'une solution de géomatique complète, pouvant évoluer aisément vers un Système d'Information Geographique (SIG).

A l'issue de ces opérations, la question de la maintenance de ces systèmes s'est posé sur au moins quatre plans :

- la maintenance logicielle des produits installés dans les communes, sur laquelle le SIAGEP n'a pas de compétence propre ;
- la maintenance des cartes cadastrales numérisées, la DGI éditant de nouvelles cartes mises à jour tous les ans ;
- la maintenance de la base littérale du cadastre, c'est à dire les références textuelles des propriétés, que la DGI met à jour tous les ans, et qu'il convient naturellement de lier avec le précédent;
- les opérations de maintenance et d'évolution du contenu, et notamment la création et la gestion des couches supplémentaires que les communes et communes de communes souhaitent superposer au cadastre numérique proprement dit

Le Président du SIAGEP a donc proposé et obtenu l'accord le 19 juin 2007 de l'assemblée délibérante du Comité Syndical d'approuver la création, au sein du SIAGEP, d'un service SIG (système d'information géographique) intercommunal permettant de mutualiser la question de la maintenance logicielle avec les communes et communautés de communes du Territoire de Belfort disposant d'un SIG.

Cette compétence pouvant être mise à la disposition des communes et communautés de communes sur le modèle de ce que pratique déjà le SIAGEP avec le service informatique.

Cette mise à disposition repose sur l'article L 5211-4-1 II du code général des collectivités territoriales.

Le service SIG propose aux collectivités adhérentes :

- Le support logiciel facturé par Magnus Ce coût intègre l'installation et les mises à jour pour les collectivités adhérentes. Le SIAGEP prendra donc en charge cette dépense et fera sienne la question de la relation avec l'éditeur.
- Le support des cartes cadastrales, que le SIAGEP réceptionne et répercute après traitement, sur les communautés de communes et les communes, après avoir intégré le support de la base littérale du cadastre, sans supplément de coût.

### 2007 : le SIAGEP crée un service SIG...

- L'enrichissement des SIG existants, par l'ajout de couches supplémentaires, étant entendu que si l'intervention du SIAGEP est gratuite, l'éditeur de logiciel peut parfaitement demander aux collectivités adhérentes des coûts supplémentaires, cart@jour étant essentiellement un logiciel évolutif.
- Le support téléphonique, tout comme la télémaintenance lorsqu'elle sera développée,
- Le support matériel, qui sera réalisé soit par le service SIG, soit par le service informatique par prestation de service

L'adhésion de la collectivité a été matérialisée par une convention de mise à disposition, au titre de laquelle le SIAGEP propose de mutualiser son service SIG sur une période de trois ans. Pour cette première période, l'adhésion au service SIG ira du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 décembre 2009.

Quatre communautés de communes et 9 communes du sud du Territoire de Belfort ont adhéré en 2007 au service SIG du SIAGEP. Il s'agit de :

Le service SIG du SIAGEP a été placé sous la vice présidence de monsieur **Christian Coddet**, délégué de la commune de Giromagny.

- la communauté de communes du Pays sous Vosgien (et ses 14 communes)
- La communauté de communes du Bassin de la Bourbeuse (et ses 14 communes)
- La communauté de communes du Tilleul (et ses 13 communes)
- La communauté de communes de la Haute Savoureuse (et ses 8 communes)
- des communes de Banvillars, Croix, Fêche l'église, Grandvillars, Lebetain, Montbouton, Saint Dizier l'Evêque, Urcerey, Villars le Sec.



**11 dates** de formations ont été proposées aux utilisateurs du logiciel Cart@jour en 2007.

**84 personnes** ont suivi cette formation.



### S.I.A.G.E.P

29 Boulevard Anatole France—BP 322 90006 BELFORT Cedex

#### A votre disposition...

#### **Directeur**

#### **Dimitri RHODES**

#### Service électricité:

Francine HOSATTE-JURDZINSKI tél: 03-84-57-65-81/mail: fhosatte@siagep90.fr

#### **Service SIG:**

Lamina BOUGUILA tél: 03-84-57-65-84/mail: Ibouguila@siagep90.fr

#### **Service informatique:**

#### Responsable du service :

Stéphane RIGOULOT tél: 03-84-57-65-86 /mail: srigoulot@siagep90.fr

#### **Technicien informatiques:**

Gaëtan FAIVRE tél: 03-84-57-65-78 /mail: gfaivre@siagep90.fr

Mike VERSTAEVEL tél: 03-84-57-65 -82/mail: mverstaevel@siagep90.fr

#### Administration générale

Nathalie LOMBARD tél: 03-84-57-65-85/mail: nlombard@siagep90.fr

Fax: 03-84-57-65-66

Tout le SIAGEP sur « www.siagep90.fr »